

L'Assemblée générale discute du rapport Goldstone sur le conflit à Gaza

4 novembre 2009 – L'Assemblée générale de l'ONU a commencé mercredi à débattre du rapport de la Mission des Nations Unies d'établissement des faits sur le conflit à Gaza, qui estime que des crimes de guerre ont été commis à la fois par Israël et les Palestiniens lors de ce conflit entre décembre 2008 et janvier 2009.

Le rapport de cette mission dirigée par le Juge Richard Goldstone, un ancien procureur au Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie (TPIY) et au Tribunal sur le Rwanda (TPIR), a été transmis par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Le Conseil des droits de l'homme a adopté le 16 octobre une résolution dans laquelle il approuve les recommandations contenues dans le rapport Goldstone et a appelé toutes les parties concernées à garantir leur mise en œuvre.

Le rapport a mis en lumière un certain nombre de cas concrets de violations des droits de l'homme et du droit international imputables à l'armée israélienne et au mouvement palestinien Hamas dans le territoire de Gaza. Il recommande que le Conseil de sécurité se saisisse de la question et intime aux parties l'ouverture d'enquêtes, à défaut de quoi, dans les six mois, le Conseil devrait référer la situation à la Cour pénale internationale (CPI).

La séance de l'Assemblée générale fait suite à une demande du groupe des Etats arabes à New York, soutenue par les 118 membres du Mouvement des non-alignés, pour que soit examiné le rapport lors de la première semaine de novembre.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a demandé à Israël et aux Palestiniens de mener « des enquêtes complètes, indépendantes et crédibles » conformément aux recommandations du rapport Goldstone.

Mercredi, l'observateur permanent de la Palestine, Riyad Mansour, a estimé que l'adoption par le Conseil des droits de l'homme du rapport Goldstone et de ses recommandations constituait une étape significative pour la fin de la « culture insidieuse » de l'impunité qui a trop longtemps prévalu et pour que justice soit rendue au peuple palestinien.

De son côté, la représentante d'Israël, Gabriela Shalev, a estimé que le rapport dont est saisie l'Assemblée a été « conçu dans la haine et exécuté dans le péché », car il a été fait par un organe politisé ayant des conclusions prédéterminées.

A l'issue du débat qui devait se prolonger jeudi, l'Assemblée générale devait adopter une résolution.